

ESSENTIEL·LE·S : PROTÉGEONS LES DROITS DES PERSONNES MIGRANTES

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



Au Québec, comme au Canada, le contexte sans précédent de la pandémie a mis en lumière le travail essentiel qui est très souvent réalisé par des personnes migrantes. La pandémie a aussi révélé que les droits humains de ces personnes, en particulier leurs droits économiques et sociaux, sont souvent bafoués. Dans beaucoup de cas, ces personnes sont vulnérables à l'exploitation en raison de leur statut migratoire précaire ou inexistant. Nous ne pouvons plus fermer les yeux. Ensemble, nous devons agir pour assurer la protection et la réalisation des droits humains de toutes et tous.

En décembre 2020, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont lancé un programme spécial visant à régulariser les statuts de certaines personnes qui ont demandé l'asile, en leur accordant la résidence permanente. L'objectif du programme est de reconnaître la contribution d'innombrables travailleurs et travailleuses migrant.e.s essentiel.le.s pendant la pandémie. Cependant, le programme ne vise que les personnes ayant occupé certains postes dans le secteur des soins de santé pendant la première vague.

Si ce contexte de crise sanitaire sans précédent a bien révélé une chose, c'est qu'aucune chaîne n'est plus forte que son maillon le plus faible : chacun de nous est essentiel au bien-être de la collectivité, et les plus précaires y jouent un rôle crucial. Il nous incombe donc d'agir pour la protection des droits humains des personnes migrantes.

Nous revendiquons que toutes les personnes migrantes présentes au Québec et au Canada soient admissibles au Programme spécial de régularisation du gouvernement.

Il s'agit du meilleur moyen pour protéger leurs droits, tout en reconnaissant leur apport à notre société et à notre économie, en temps de pandémie et au-delà.



Agissez et demandez aux ministres de l'immigration des gouvernements fédéral et provincial d'élargir les critères d'admissibilité au Programme spécial pour qu'il soit le plus inclusif possible.

*En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

	H/F/ Autre (optionnel)	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, votre nom, adresse, téléphone et courriel sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 SEPTEMBRE

2021 À : Amnistie internationale Canada francophone, 50, rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X

Vous voulez des copies de la pétition?

Envoyez un courriel à campagnes@amnistie.ca

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger) Ne faire signer que sur le recto pour des raisons logistiques.